

Réseaux sociaux académiques : fonctionnalités principales et enjeux (Academia, ResearchGate)

Définition

Les réseaux sociaux académiques (RSA) ou de recherche permettent de lister les publications des chercheurs, de suivre l'activité scientifique et collaborer avec les chercheurs d'un domaine. Tous les contenus sont accessibles librement mais l'accès demeure restreint (accès par login). Or pour rappel, l'*open access* ou accès ouvert repose sur l'absence de barrière financière, légale, mais aussi technique. Ces plateformes ne relèvent donc pas de l'*open access* et se distinguent, en ce sens, d'une [archive ouverte](#) qui offre un accès libre, gratuit et pérenne à ses contenus.

Chiffres

70 % des chercheurs utiliseraient les réseaux sociaux ([étude CNRS, 2013](#)) contre 42 % en 2011 ([étude URFIST de Nice, 2011](#)) et Academia serait [plus utilisé en SHS](#) que ResearchGate. Une [étude Couperin](#) de 2014 indiquait que 42 % des chercheurs français, toutes disciplines confondues, étaient membres d'au moins un réseau social académique. RGate ([100 millions de documents](#), y compris jeux de données, etc.) serait la [3^e base de données d'articles](#) derrière Google Scholar et le Web of Science comportant tous deux autour de 170 millions de références, et Academia serait la 8^e ([14,7 millions de documents](#)). Academia : 41 millions d'inscrits. RGate : 10 millions d'inscrits.

Modèle économique

Les RSA sont des sociétés commerciales *for profit* misant sur l'exploitation et la réutilisation des contenus déposés et s'appuyant sur des levées de fonds régulières, des abonnements, de la publicité, des partenariats commerciaux, voire des introductions en bourse (Academia). Pour installer un modèle économique rentable, certains [services payants](#) se mettent en place sur ces plateformes (exemple : rendre payante la recommandation d'articles). Ces plateformes s'orientent peu à peu vers l'édition, se concentrant ainsi sur l'activité de publication du chercheur (Academia : système de *review* basé sur un principe d'échanges et *peer review*, en amont de la publication / ResearchGate : *post peer review*) avec une volonté claire d'accélérer le processus d'évaluation traditionnel.

Usages et fonctionnalités

Les RSA proposent, à travers les fonctionnalités de « profil en ligne », de valoriser le travail des chercheurs sous toutes ses formes (veille, publications scientifiques, organisation de colloques). Ils facilitent également le développement d'un réseau personnel virtuel (contacts, informations et échanges) et la recherche d'emploi (constitution d'un carnet d'adresses). Enfin, ils permettent d'identifier des experts (pour la relecture d'articles par exemple), de trouver des articles pertinents, de partager et échanger des documents, de promouvoir ses recherches grâce à la fonction de diffusion de ses publications.

Métriques

Les RSA reposent sur une logique croissante des *metries* favorisant une tendance au classement et à la comparaison entre chercheurs. Leur calcul peut s'avérer [opaque](#) (RGscore et système de *Top* basé sur le nombre de vues, de téléchargements et de citations et, *AuthorRank* et *PaperRank* sur Academia) et leur intérêt pas nécessairement pertinent. [Près d'un chercheur sur deux](#) estime que les métriques des médias sociaux ne devraient pas être comptées dans la réputation du chercheur et jugent que les métriques actuelles classiques (h-index, Impact Factor) ont davantage [de valeur](#).

Aspects juridiques

Dès lors que le chercheur valide son inscription sur ces réseaux, il leur accorde automatiquement un certain nombre de droits sur la propriété et l'utilisation de ses données (y compris personnelles), qui peuvent être modifiées, transférées, compilées ou encore utilisées à des fins commerciales. On distinguera les droits antérieurs au dépôt sur les RSA (publication sous contrat éditorial) et les droits que s'attribuent, en plus, ces réseaux sur les contenus. [Plus de trois universitaires sur quatre](#) préfèrent partager la version éditeur de leurs publications, c'est une des raisons du succès des réseaux sociaux qui ne vérifient pas la légalité du dépôt.

Protection et pérennité des données

Les RSA n'ont pas vocation à faire de l'archivage contrairement aux archives ouvertes (archivage pérenne sur HAL), ce qui peut engendrer des problèmes pour la future citation des références et la « répliquabilité » des résultats en cas de fermeture du service.

E-reputation et visibilité

Face à un contexte national et international de concurrence accrue (pression sur les budgets et les postes), les chercheurs (et les institutions) souhaitent accroître leur visibilité qui, de ce fait, devient un enjeu crucial. Ces outils peuvent répondre au besoin de la construction d'une *e-reputation* par le chercheur et en particulier, par les jeunes chercheurs. Bien référencés par les outils de recherche sur internet, accessibles largement et proposant des métriques dépassant les métriques scientifiques traditionnelles, les réseaux sociaux académiques sont bien placés comme [« plateformes de réputation »](#).

Qualité des métadonnées et interopérabilité

La facilité et rapidité de dépôt est incontestable sur les RSA mais il n'y a aucune vérification du dépôt et des métadonnées (métadonnées *a minima* sur Academia et non obligatoires sur RGate). Celles-ci sont parfois très lacunaires (pas de vocabulaire contrôlé, ni pour les disciplines, ni pour les affiliations) en raison de référentiels (listes normalisées d'auteurs, de laboratoires, etc.) aléatoires voire inexistantes. Les RSA ne permettent pas de récupérer les données qui y sont stockées et ne sont donc pas interopérables avec d'autres bases de données.

Préconisations institutionnelles.

- Position de l'[InSHS](#) : « [...] **Préférez le lien vers vos publications déposées sur Hal plutôt que le dépôt sur le site du réseau social. [...] Utilisez les réseaux sociaux pour leurs fonctions sociales uniquement et HAL pour la pérennité des données et le libre accès** ».
- Position de l'Europe (H2020) : **les RSA ne sont pas éligibles pour le dépôt des publications alors que les archives ouvertes le sont.** ([Guidelines on Open Access to Scientific Publications and Research Data in Horizon 2020, Version 2.1](#)).
- Le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) : à travers son document [Discussion et contrôle des publications scientifiques à travers les réseaux sociaux et les médias : questionnements éthiques](#), il présente les réseaux sociaux scientifiques (au sens large : réseaux sociaux généralistes et sites internet) comme « de nouveaux supports pour commenter, analyser et critiquer les publications scientifiques ». Il conseille de les « observ[er] en tant que détenteurs de pratiques nouvelles, dont on ne peut prévoir à l'avance quels en seront les inconvénients ou les effets bénéfiques à long terme ».

Sources

Cette note s'inspire essentiellement d'une analyse réalisée par Aline Bouchard (URFIST de Paris) en 2016 : [« #DeleteAcademicSocialNetworks ? Les réseaux sociaux académiques en 2016 »](#).

Autres sources :

- [« Eléments de comparaison archives ouvertes \(HAL\) et réseaux sociaux académiques \(Academia, ResearchGate\) »](#), Aline Bouchard, (2016).
- [« Les réseaux sociaux académiques entre éditeurs et chercheurs : quelles stratégies et quelles pratiques ? »](#), Chérifa Boukacem-Zeghmouri, (2016).
- [« My problem with ResearchGate and Academia.edu »](#), Thomas Arildsen, (2016).
- [« Doper HAL face aux réseaux sociaux académiques »](#), Eric Verdeil, (2016).
- [« To #DeleteAcademiaEdu or Not To #DeleteAcademiaEdu? »](#), Frédéric Clavert, (2016).